



Menace de prendre les bien d'une personne qui me prête sa boite a

Par **toamyrelusipona**, le **26/01/2009** à **15:02**

Bonjour,

Je suis surendetté. Pour être plus claire, j'ai accumulé une dettes de 50000€ environs pendant une longue période d'alcoolisme, il y a 3 ans j'ai posé un dossier de surendettement a la banque de france que j'ai mal suivi et géré. Depuis 2 ans je ne bois plus, j'essai tant bien que mal de m'en sortir, je n'ai pas de travail stable sans domicile fixe et sans être a la rue, j'ai fait suivre mon courrier de ma derniere adresse chez une amie, qui ce retrouve avec un huissier la menaçant de lui prendre c'est bien lié a mon endettement, jusqu'ou ont il droit de l'importunée. Que puis-je faire pour évité qu'elle sois ennuyé par celà, car les courrier arrive maintenant directement chez elle sans passé par le service "de le poste" il estime que je suis domicilié chez elle. j'ai dans un premier temps envoyé une lettre de ça main expliquant qu'elle ne me loge pas quel me prête simplement ça boite aux lettres que j'ai accompagné d'un justificatif de domicile ou seul sont nom est inscrit.

Par avance Merci